C-3

Canada/Manitoba
Agreement for Recreation and Conservation
Accord au sujet de la Récréation et de la Conservation

ANNUAL REPORT
1989/90

Government of Canada
Parks Canada

Gouvernement du Canada
Parcs Canada

Province of Manitoba
Department of Urban Affairs

Province du Manitoba
Ministère des Affaires Urbaines

CANADA/MANITOBA AGREEMENT FOR RECREATION AND CONSERVATION ON THE RED RIVER CORRIDOR

ANNUAL REPORT 1989/90

PREFACE

On October 12th, 1978, Canada and Manitoba signed the Canada/ Manitoba Agreement for Recreation and Conservation (ARC) on the Red River Corridor. The Agreement provided $12,907,000:

a) to identify, preserve, interpret and develop the natural, historical and scenic heritage resources of the Red River Corridor; and

b) to increase the educational, recreational and cultural benefits to be derived from the use of the said resources for the benefit of the people of Canada, in general, and for the residents of the Province of Manitoba, in particular.

Through ARC, a Master Development Plan was prepared and 18 projects were identified for feasibility studies and implementation within the Red River Corridor from St. Norbert to Lake Winnipeg. The Agreement, initially scheduled to conclude in 1985, was twice extended to March 31, 1990.

PROGRAM ADMINISTRATION

ARC MANAGEMENT BOARD

Overseeing the Canada/Manitoba Agreement was an ARC Management Board consisting of two representatives from each government.

During the past year, the Board held two meetings in which the following matters were attended:

- the preparation of the 1987/88, 1988/89, and 1989/90 annual reports;
- the 1989/90 program and budget preparation;
- the reallocation of unexpended ARC funds; and
- ARC program evaluation and continuation.

The Board's membership remained unchanged during 1989/90 as follows:

CANADA

Mr. Douglas Harper (Co-chairman)
Director-General
Prairie and Northern Region
Environment Canada
Parks
457 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3B 1B5

Ms. Elaine Heinicke
Director, Major Initiatives
Western Diversification Office
712 - 240 Graham Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 2L4

MANITOBA

Mr. James O. Beaulieu (Co-chairman)
Deputy Minister
Manitoba Urban Affairs
311 Legislative Building
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

Mr. R. L. (Nick) Carter
Chairman, Board of Directors
Manitoba Hazardous Waste
Management Corporation
c/o 83 Athlone Drive
Winnipeg, Manitoba
R3J 3K9

THE ARC PUBLIC ADVISORY COUNCIL

The ARC Agreement provided for the establishment of a Public Advisory Council consisting of six private citizens equally appointed by Canada and Manitoba. The role of the Public Advisory Council was to assess public opinion with respect to the development of the Red River Corridor and to transmit that opinion to the Ministers responsible for the Agreement.

The ARC Public Advisory Council did not hold any meetings in 1989/90.

Council members for 1989/90 were:

CANADA	MANITOBA
Mr. Jacques Rollier (Co-Chairman) 130 Scott Street Winnipeg, Manitoba R3L 0K8	Ms. Susan Cameron (Chairperson) 330 Dumoulin Street Winnipeg, Manitoba R2H 0E8
Mrs. Jeanne Perreault 835 Rue LeMay St. Norbert, Manitoba R3V 1E4	Mr. Val Werrier 609 Queenston Street Winnipeg, Manitoba R3N 0X6
Mr. Lucien Loiselle 31 Cherokee Bay Winnipeg, Manitoba R2J 2C4	Mr. V. W. Delancey 110 Oliver Avenue Selkirk, Manitoba R1A 0C3

ARC SECRETARIAT

The ARC Agreement provided for the establishment of a Secretariat to supply administrative support to both the ARC Management Board and the Public Advisory Council.

During the past year the ARC Secretariat function was undertaken by the Manitoba Department of Urban Affairs at 302 - 258 Portage Avenue, Winnipeg.

The Secretariat helped coordinate activities for the official opening of the Forks National Heritage Park and undertook the evaluation of the ARC Agreement on the Red River Corridor.

IMPLEMENTING AGENCIES

Out of the eighteen projects designated in the ARC Agreement, sixteen were implemented by Manitoba, and two by Canada.

The Manitoba ARC Authority which was established in 1981, implemented those projects cost-shared by Manitoba and Canada, or funded 100% by Manitoba.

Parks Canada was responsible for implementing the St. Andrew's Church and Rectory and the Forks Historic Park projects which were totally funded by Canada.

PROGRAM AND EXPENDITURES 1989/90

Expenditures during 1989/90 totalled $251,468.

Table 1 outlines expenditures by project during 1989/90 and program costs to the end of the Agreement.

On July 26th, 1989, the Forks National Heritage Park was officially opened at the junction of the Assiniboine and Red rivers in the heart of Winnipeg. The last of the major projects in the Canada/Manitoba Red River ARC program, the park commemorates the site as the pre-historic meeting place of indigenous people, the focal point of the fur trade in the 1800's and the beginning of settlement of Western Canada.

The main components of the park include: multi-use open space areas for programmed festivities and events; a visitor's information centre; interpretative exhibits; an amphitheatre for dramatic re-enactment of historic events; a promenade along the river; and a pedestrian link to the Stephen Juba Park. The park will be managed year round by Parks Canada.

Table 1

ARC PROGRAM EXPENDITURES

	PROJECTS	1978 - 1989 CANADA $	1978 - 1989 MANITOBA $	1989 - 1990 CANADA $	1989 - 1990 MANITOBA $
1.	Downtown Riverbank Park	863,743	947,104	--	--
2.	St. Boniface Docks and Riverbank	689,234	689,235	--	--
3.	River Road Parkway	891,164	891,164	--	--
4.	Selkirk Waterfront	122,145	122,145	--	--
5.	St. Peters Church	53,249	53,249	--	--
6.	Trappist Monastery	75,000	75,000	--	--
7.	The Forks Visitor Centre	2,585,253	632,103	240,747	9,000
8.	St. Andrew's Church and Rectory	858,900	--	--	--
9.	The Forks Park	--	57,900	--	--
10.	Lockport Archaeological Site	--	707,400	--	--
11.	Point Douglas	--	156,720	--	--
12.	Fort Maurepas	--	15,466	--	--
13.	La Salle River Historic Theme Park	--	593,991	--	--
14.	Nisbet Hall	--	4,596	--	--
15.	Kildonan Dock	--	48,858	--	--
16.	St. Norbert X-Kalay	--	85,155	--	--
17.	Netley Creek	--	217,331	--	--

Table 1
(Continued)

ARC PROGRAM EXPENDITURES

	PROJECTS	1978 - 1989 CANADA $	1978 - 1989 MANITOBA $	1989 - 1990 CANADA $	1989 - 1990 MANITOBA $
18.	Program Implementation	609,702	609,702	861	860
	TOTALS	6,748,390	5,907,119	241,608	9,860

TOTAL: Canada $ 6,989,998

Manitoba $ 5,916,979

ACCOMPLISHMENTS OF THE ARC AGREEMENT ON THE RED RIVER CORRIDOR

During the period of the ARC Agreement, fifteen projects, two feasibility studies and an archaeological research study were undertaken. The following are descriptions of those projects which were implemented by Canada and Manitoba through the ARC Agreement:

A. IMPLEMENTED BY MANITOBA ARC AUTHORITY

1. Netley Creek Recreation Park

Located south of Lake Winnipeg and Netley Marsh, the Netley Creek Recreation Park was developed by A.R.C. to enhance the recreational use of this area as well as to interpret and describe its historical and ecological significance. A.R.C. funding was provided for: archaeological surveys, historical research, preparation of interpretative displays, the upgrading of wayside park sites and recreational facilities, as well as the construction of an observation tower.

2. Fort Maurepas

North of Selkirk, an archaeological research and documentation project was undertaken in an attempt to establish the exact location of Fort Maurepas.

3. St. Peter's Church

This project is located approximately three miles north of Selkirk on the east bank of the Red River. St. Peter's Church is the oldest Indian Mission in Western Canada and is designated a provincial historical site. A.R.C. work activities on this site were aimed at protecting and interpreting the history of the Church and providing river access to it. Funds were provided for the preparation of an interpretative display, the construction of a dock and riverbank stairway, site landscaping and refurbishing of the Church.

4. Selkirk Waterfront

This project is located in the Town of Selkirk, on the west bank of the Red River. Most of the A.R.C. work focused on the preservation and restoration of the Selkirk Marine Museum's two ships, the S.S. Kenora and the C.C.V. Bradbury, which had deteriorated to the point where it was considered as not being safe for public touring of the vessels. Other development components included a lineal park/walkway and interpretative signage.

5. Lockport Heritage Park

On an 8.5 acre site located on the east bank of the Red River, A.R.C. funded the development of Lockport Heritage Park to protect and interpret important archaeological resources of the Lockport area. Funds provided through A.R.C. were used; to acquire land on which archaeological resources exist; to undertake archaeological research and interpretation; to construct a permanent visitor's center and interpretative program; and to construct a day use family picnicking facility. The visitor center relates the story of prehistoric to present day use of the Lockport area.

6. River Road Parkway

This project created a six mile parkway located north of Winnipeg following the west bank of the Red River from Highway #9 to Lockport. The River Road Parkway project components included extensive tree planting, landscaping, construction of bicycle paths, and the creation of six node points which offer picnic and fishing areas, interpretative panels and parking. In one such node point is located Kennedy House, a renovated and refurnished 19th century house converted into a Tea Room. In addition, this project included a study on riverbank stabilization.

7. Point Douglas - Ross House

Point Douglas, one of Winnipeg's first neighbourhoods was selected for an A.R.C. project involving the restoration and relocation of Ross House on Higgins Avenue to the former Vulcan Iron Works property on Sutherland Avenue. This A.R.C. project also included the preparation of interpretative displays describing the history of the site and a historic guide to Point Douglas.

8. Downtown Riverbank Park - Stephen Juba Park

This project is bounded by the Red River on the east, the CNR "Transfer Track" on the west, Provencher Bridge on the south, and the Alexander Dock on the north. Development included: a landscaped area adjoining the Provencher Bridge; a connecting bike/walkway on top of the existing dyke from Provencher to Lombard Avenue; major landscaped area between Lombard Avenue and the Alexander Docks; asphalt walkways; seating; connections to Bannatyne and James Avenues; a viewing platform around the City Hydro intake structure; ornamental lighting; enhancement of the Alexander Dock; a new floating dock; and clean-up of the riverbank.

9. Upper Fort Garry Gate Park - Downtown Winnipeg

This project fronts on Main Street and Fort Street, just south of Broadway Avenue. Development components included: reconstruction of a section of the fort's north wall and repairs to the gate; mural of the Governor's House; lighting; landscaping and park furniture; walkways; interpretative panels; and a cannon. Fort Garry Gate Park is a component of the Forks Riverbank Park.

10. St. Boniface Docks and Riverbank Park - Taché Promenade

This project is generally located along Taché Avenue between the Provencher Bridge and the St. Boniface General Hospital. Development components included: a major dock on-axis with the St. Boniface Basilica; floating docks; a major stairway and ramp system to the top of the bank with decorative lights; paver stone sidewalk on the west side of Taché Avenue; street lighting on both sides of Taché Avenue; lighting of the Provencher Bridge; landscaping; handrails; benches; interpretative panels; and a floating dock and walkway to the top of the bank in front of the replica Fur Trade Fort in Whittier Park.

11. Boat Bus System

A.R.C. examined the potential for operating a boat bus along the Red River, in downtown Winnipeg. The study revealed that a boat bus operation for enjoyment and better access to the Red River would not be feasible.

12. St. Norbert X-Kalay Site

This site is located in St. Norbert, fronting Pembina Highway, to the south of the St. Norbert Community Centre. Development components included the moving of the Lorette Log Cabin and the Boucher House onto pile-supported structural slabs, the construction of a decorative front entrance gate and fence, a foundation for a monument and future Ox Cart Building; a floating dock on the Red River, and interpretative panels.

13. St. Norbert Heritage Park - La Salle River Historic Theme Park

The St. Norbert Heritage Park is situated at the scenic and historic junction of the La Salle and Red Rivers. A.R.C. activities under this project include: land acquisition; restoration of two 19th century homes one belonging to Joseph Turenne, the other to Benjamin Bohemier, both of whom were early French Canadian settlers in St. Norbert; landscaping; and an interpretative display.

14. Trappist Monastery

The Trappist Monastery is located on the banks of the La Salle River, south of Pembina Highway. A.R.C. funded an architectural and engineering study to determine renovation costs for potential alternative uses of the former Trappist Monastery. However, in October of 1983 a large part of the Monastery was destroyed by fire. Subsequently, A.R.C. funding was provided for: protecting and preserving the remaining ruins; landscaping the grounds and preparing the interpretative program.

15. Nisbet Hall - Kildonan Presbyterian Church

Nisbet Hall is the oldest stone school house in Manitoba and is closely associated with the Reverend John Black and the Reverend James Nisbet who were pioneers in the ecclesiastical and educational history of this province.

A.R.C's objective was to give recognition to the Kildonan Presbyterian Church and Nisbet Hall as important historical features of the Red River Corridor. Funding through A.R.C. was provided for undertaking a feasibility study to determine alternative proposals for the preservation and use of Nisbet Hall. The consultants who undertook the study determined that this project would not be viable.

16. Kildonan Park and St. John's Park Docks

The objective of this A.R.C. project is to increase opportunities for public access to the Red River and to provide access to public parks for people travelling on the river.

Originally, A.R.C. intended to finance the construction of floating docks in St. John's Park and Kildonan Park. However, there were only enough funds to complete Kildonan dock which is located on the west bank of the Red River in Kildonan Park, near Rainbow Stage.

B. IMPLEMENTED BY PARKS CANADA

17. St. Andrew's Church and Rectory

The purpose of this project is to protect and interpret both St. Andrew's Church and Rectory. Project activities included: restoration of the Rectory; preparation of interpretative displays; site develoment and landscaping; construction of a dock; and structural stabilization of the Church. The interpretative panels tell the story of the Church of England's influence on settlement along the Red River.

18. Forks Historic Park

Through A.R.C., 5.5 hectares of land were acquired at the junction of the Red and Assiniboine Rivers and developed as an historic park.

The park commemorates the site as the pre-historic meeting place of indigenous people, the focal point of the fur trade in the 1800s and the beginning of settlement of Western Canada.

The main components of the park include: multi-use open space areas for programmed festivities and events; a visitors information center; interpretative exhibits; an amphitheatre for dramatic re-enactment of historic events; a promenade along the river; and a pedestrian link to the Stephen Juba Park. The park is managed year round by Parks Canada.

MASTER DEVELOPMENT PLAN

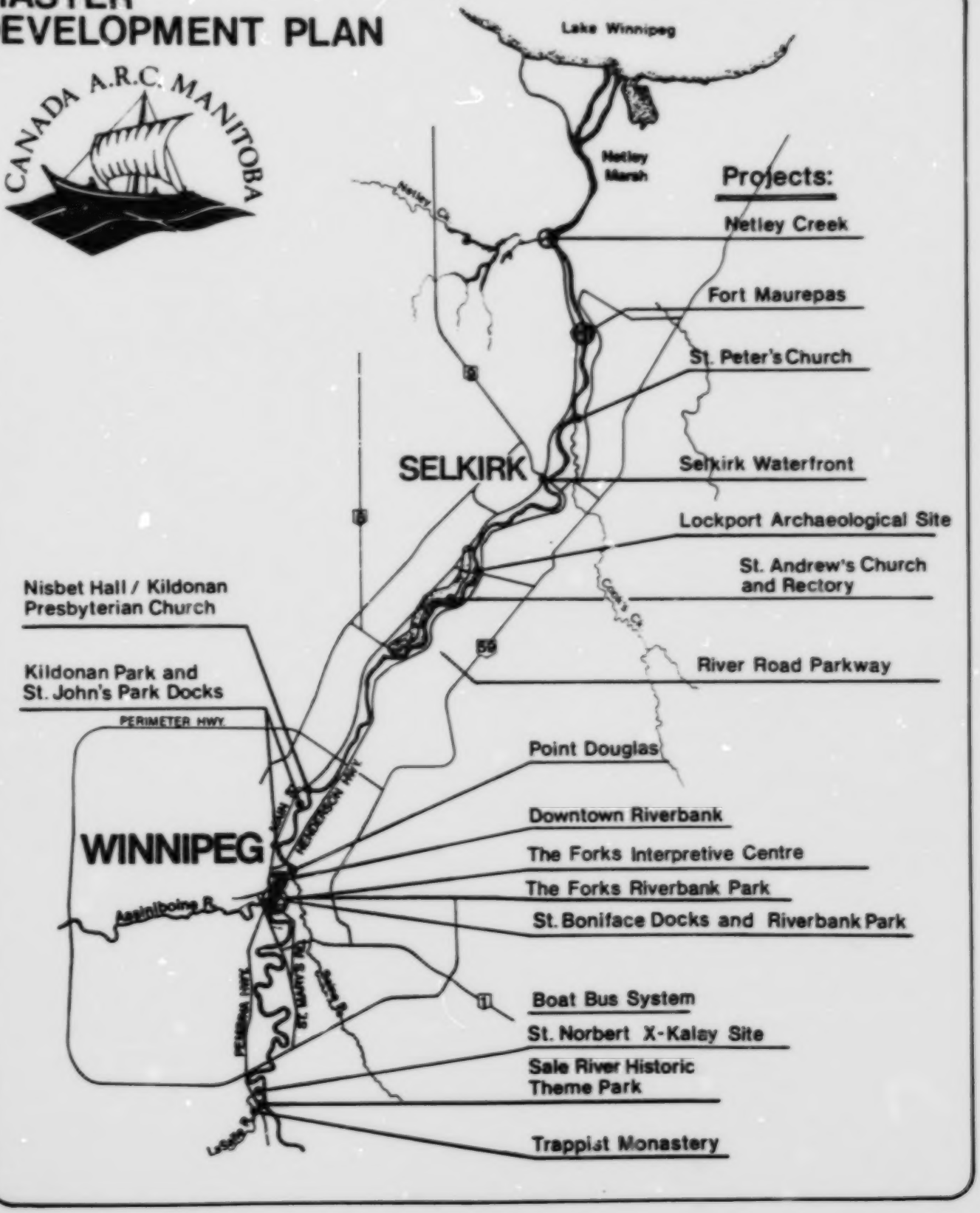

EVALUATION OF THE ARC AGREEMENT ON THE RED RIVER CORRIDOR

To evaluate the effectiveness of the ARC Agreement on the Red River Corridor, a questionnaire composed of twenty open-ended questions was prepared (See Appendix A). Fifty copies of the questionnaire were mailed to past ARC Management Board and Public Advisory Board members, past staff and board members of the Manitoba ARC Authority, consultants and agencies who had participated in the design and/or implementation of ARC projects, and officials in the various organizations who are now managing various ARC projects. (See Appendix B.) Thirty percent of the questionnaires sent were returned completed.

The following summarizes the responses received:

- In general, the respondents felt that ARC had been successful in achieving its objectives in the Red River Corridor.

- Most respondents felt that ARC had adequately identified the natural, historical and scenic resources within the Red River Corridor. Two of the respondents were of the opinion that due to limited funding, a system for identifying and categorizing resources along the corridor was only partially developed. One respondent recommended that ARC should have implemented a classification system similar to that of Paterson/Colby for Heritage Landscapes in British Columbia.

- ARC was perceived by most respondents as being successful in preserving the natural, historical and scenic resources within the Red River Corridor identified in the Master Plan. Three respondents commented on the need for a mechanism to ensure that the river environment is protected and for a program to preserve riverbank areas in the private domain. One respondent expressed concern with regards to the continued erosion of the Lockport site.

- Most respondents found ARC to have interpreted the natural, historical and scenic resources of the Red River Corridor in a "sensitive and tasteful" way. One respondent expressed the opinion "that visitors are much better informed of the history of the corridor than they had been prior to ARC". Another expressed the wish that a central, coordinating facility be developed at the Forks that would integrate the overall themes of the Red River Corridor as well as interpreting some aspects of the Corridor not under ARC. A criticism was made regarding the treatment of the Scott House on River Road. The structure is only partially preserved and there exists no historical panel to interpret its significance.

- Many respondents concurred that ARC was instrumental in developing the natural, historical and scenic resources of the Red River Corridor. Most respondents felt ARC had a major impact in creating an awareness of the resources of the Red River and a need to preserve and develop these for future generations. One respondent stated that ARC "was a catalyst in changing the ways in which Winnipeg relates to its rivers".

- All respondents agreed that ARC's greatest achievement was to increase the public's awareness of the natural, historical and scenic heritage resources of the Red River Corridor. Three respondents stated that they have witnessed increased visitor traffic to the various ARC projects.

- All respondents did concur that ARC did provide new recreational and tourist resources along the Red River Corridor. One respondent expressed the need for the development of more recreational and tourist resources; another felt the need for the Province to market existing resources better.

- In general, the respondents found the ARC program effective in achieving a number of quite visible and high quality projects with a modest investment of public funds.

- Most respondents embraced the opinion that ARC had ensured the cooperation of Canada and Manitoba in developing the Red River Corridor's resources. Two respondents expressed the need for a greater participation of Canada given that the Red River Corridor is considered the birthplace of Western Canada. Although not given the mandate, ARC was successful in acquiring the participation of the various municipalities straddling the Red River Corridor. One respondent expressed the need for future ARC type programs to ensure formal representation of the municipalities on the ARC Management Board.

- Most respondents thought that ARC's weakness was on the establishment of comprehensive conservation management practices for the Red River Corridor. Certain conservation management practices were incorporated in the Selkirk and District Development Plan, but ARC had no bearing on conservation management practices in the City of Winnipeg.

- Most respondents deemed that the Management Board, the Public Advisory Board and the Secretariat, had effectively fulfilled their mandates as described in the Agreement. One respondent commented that the Public Advisory Board was instrumental in "heading off potential problems". "It ensured that because the public interest was served, the projects were generally well accepted." One respondent felt that the Public Advisory Board represented individual's opinions rather than that of the public at large. Another felt that the Public Advisory Board had been utilized as a sounding board but could have been more proactive in formulating long-range plans.

- All respondents except one agreed that the Manitoba ARC Authority did an exceptional job in implementing ARC projects with a minimum of red tape and at a relatively modest cost. The critical respondent felt that the implementation of certain projects was not well thought out and of poor quality.

- All respondents found the cost-sharing arrangement of the Agreement appropriate. One person expressed the opinion that Canada could have contributed more given its past contributions to such projects in Ontario and Quebec.

- Overall, all respondents were satisfied that ARC funds were spent wisely.

- All respondents except one concurred with the need for the continuation of the work begun by ARC. Two respondents expressed the need for the scope of the work to be broadened to include the Assiniboine and Seine Rivers. Another felt the need for continued intergovernmental cooperation in marketing, heritage preservation, research and programming.

- If a second phase of an ARC Agreement were initiated, the respondents recommended that the agreement provide for inflation and identify at the onset those agencies responsible for the management and promotion of each project. Two respondents expressed the need for a stricter focus on heritage protection and interpretation rather than implementation of capital projects.

- Most respondents were open to the creation of a riverfront corporation to enhance the Winnipeg Region's river corridors, as long as people affected by the corporation's decisions were involved in the decision-making process and that the structure did not become too politically cumbersome.

- In conclusion, the respondents saw the following as the strengths and weaknesses of the ARC Agreement:

Strengths
- catalyst for creating new recreational opportunities incorporating historical features along the Red River - "without ARC, Manitoba wouldn't have any heritage parks at all".
- took care and time in developing projects and obtaining public input.
- excelled in project implementation and visibility.
- demonstrated what could and should be done to protect and develop Manitoba's waterways.

Weaknesses
- limited scope and funding.
- need to provide for ongoing operations, maintenance and promotion of developed sites.
- time frame too short. There needs to be a longer term authority to manage the work begun by ARC and enhance its historical, cultural and recreational resources.

APPENDIX A

A.R.C. QUESTIONNAIRE

In answering the following questions, please elaborate on how and why ARC achieved or did not achieve its objectives effectively.

1. **Did ARC identify the natural, historical and scenic heritage resources of the Red River Corridor?**

Comments: _____

_____

_____

2. **Was ARC successful in preserving, the natural, historical, and scenic heritage resources of the Red River Corridor?**

Comments: _____

_____

_____

3. **Did ARC properly interpret the natural, historical and scenic heritage resources of the Red River Corridor?**

Comments: _____

_____

_____

4. **Was ARC instrumental in developing the natural, historical and scenic heritage resources of the Red River Corridor?**

Comments: _____

_____

_____

5. Did the ARC projects help to increase the public's awareness of the natural, historical and scenic heritage resources of the Red River Corridor?

Comments: _____

_____

_____

6. Did the ARC project provide new recreational and tourist resources along the Red River Corridor?

Comments: _____

_____

_____

7. What lessons did ARC teach Manitoba and Canada about riverfront planning and development?

Comments: _____

_____

_____

8. Was ARC effective in coordinating Canada and Manitoba's efforts and activities in riverfront planning and development?

Comments: _____

_____

_____

9. Did ARC contribute to the establishment of conservational management practices for the Red River Corridor?

Comments: _____

_____

_____

10. Was the Management Board effective in managing ARC activities and projects?

Comments: _____

_____

_____

11. Was the Public Advisory Board helpful to assess public opinion with respect to the development of the Red River Corridor and make comments to the Ministers from the viewpoint of the public opinion?

Comments: _____

_____

_____

12. Did the ARC Secretariat provide effective administrative support to the Management Board and the Advisory Council?

Comments: _____

_____

_____

13. Was the creation of an authority to implement ARC projects an effective mechanism for program delivery?

Comments: _____

_____

_____

14. Was the cost-sharing arrangement of the Agreement appropriate?

Comments: _____

_____

_____

15. Were the ARC funds spent wisely?

Comments: _____

_____

_____

16. If a second phase of the Agreement was initiated what changes, if any, would you recommend to the content of the Agreement and its administration, planning and delivery mechanisms.

Comments: _____

_____

_____

17. Should the work begun by ARC be continued? If so, how?

Comments: _____

_____

_____

18. The Province has proposed the creation of a riverfront corporation to enhance the Winnipeg Region's river corridors as natural heritage resources. The partners in the corporation would include the Province of Manitoba, the City of Winnipeg, the rural municipalities in the Winnipeg region and the Government of Canada. Would this mechanism be suitable to continue the work begun under ARC?

Comments: _____

_____

_____

19. What were the strengths and weaknesses of the ARC Agreement and its operation?

Comments: _____

_____

_____

20. Other Comments: _____

_____

_____

APPENDIX B

PERSONS TO WHOM ARC EVALUATION QUESTIONNAIRES WERE SENT

Past ARC Management Board Members

Mr. Peter Diamant
Mrs. Jean Edmonds
Mr. Tom Heggie
Mr. J. C. Mackay
Mr. J. D. McNairnay
Mr. David Sanders

Past ARC Public Advisory Board Members

Mr. Vaughan L. Baird, Q.C.
Mr. John Delancey
Mr. Tom R. Denton
Mr. Ted Francis
Mr. R. Painchaud

Past ARC Authority Board Members

Mr. A. D. Bourgeois
Mr. J. W. E. Braco
Ms. Joy Cohnstaedt
Mr. Gerry Forrest
Mr. Boris Hryhorzchuk

Past ARC Authority Staff

Mrs. Darlene Dagdick
Mr. Ozzy Dalzell
Dr. Ian Dickson*[1]
Mr. Dave Lane
Mr. Doug Mitchell

Federal, Provincial, City Government Employees and Consultants

Federal

Mr. John Arabsky - Environment Canada - Parks
Mr. Jerry Buehler - Canada Fisheries & Oceans - Smallcraft Harbours

Provincial

Mr. Doug Drysdale - Manitoba Natural Resources
Ms. Donna Dul - Manitoba Culture, Heritage & Recreation
Mr. Neil Einarson - Manitoba Culture, Heritage & Recreation
Mr. Ron Gordon - Manitoba Highways & Transportation
Mr. Worth Hayden - Manitoba Natural Resources
Mr. John Owen - Manitoba Government Services
Mr. L. F. Pettipas - Manitoba Culture, Heritage & Recreation
Mr. Jim Potton - Manitoba Natural Resources
Mr. Walter Redlick - Manitoba Natural Resources
Mr. Cecil Symchyshyn - Manitoba Industry, Trade and Tourism
Mr. Fred Young - Manitoba Highways & Transportation

---

*[1] Because Dr. Dickson had acted as Secretary to the ARC Management Board and Executive Officer of the Manitoba ARC Authority, he was interviewed prior to the distribution of the questionnaire.

City

Mr. Norm Bingham - Former City of Winipeg - Harbourmaster
Mr. Len Vopnfjord - City of Winnipeg - Environmental Planning
Mr. Bruce Richards - City of Winnipeg - Parks & Recreation Department
Mr. Jim Swail - City of Winnipeg - Parks & Recreation Department

Consultants

Rev. R. Brownlie - St. Andrew's Church & Rectory
Mr. Larry Buhr - M.M. Dillon
Ms. Thora Cartlidge - Sundog Heritage Planning
Ms. Heather Cram - Hilderman, Witty, Crosby, Hanna & Associates
Mr. Ron Fromson - UMA Engineering
Dr. Jean Friesen - Consultant
Mr. Gary Hilderman - Hilderman, Witty, Crosby, Hanna & Associates
Ms. Linda Lazarowich - Kennedy House
Mr. Tom Matheson - Selkirk Development Corporation
Mr. Ross McGowan - Former Consultant - Lombard North
Mr. Dudley Thompson - Prairie Partnership Architects
Mr. David Wagner - David Wagner Associates

CANADA A.R.C. MANITOBA

Canada/Manitoba
Agreement for Recreation and Conservation
Accord au sujet de la Récréation et de la Conservation

RAPPORT ANNUEL
1989-1990

Government of Canada
Parks Canada

Gouvernement du Canada
Parcs Canada

Province of Manitoba
Department of Urban Affairs

Province du Manitoba
Ministère des Affaires Urbaines

ACCORD CANADA-MANITOBA
AU SUJET DE
LA RÉCRÉATION ET DE LA CONSERVATION
DANS LE COULOIR DE LA RIVIERE ROUGE

RAPPORT ANNUEL 1989-1990

PRÉFACE

L'Accord Canada-Manitoba au sujet de la récréation et de la conservation dans le Couloir de la rivière Rouge (ARC) a été passé entre le Canada et le Manitoba le 12 octobre 1978. L'Accord prévoit des dépenses de presque 13 millions de dollars.

Les objectifs de l'Accord sont "(a) d'identifier, préserver, interpréter et aménager les ressources du patrimoine naturel, historique et panoramique du Couloir de la rivière Rouge, et (b) d'accroître les avantages éducatifs, récréatifs et culturels découlant de l'utilisation desdites ressources pour en faire bénéficier les Canadiens en général et, plus particulièrement, les Manitobains."

Dans le cadre du programme ARC, on a élaboré un plan d'aménagement : 18 projets ont été étudiés et mis en oeuvre dans le Couloir de la rivière Rouge, de Saint-Norbert au Lac Winnipeg. La durée de l'Accord, qui devait expirer en 1985, a été prolongée à deux reprises : sa date d'expiration est maintenant fixée au 31 mars 1990.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ARC

Le conseil d'administration du programme ARC est composé de deux représentants de chaque gouvernement, qui ont pour mandat de gérer l'Accord Canada/Manitoba.

Cette année, le conseil d'administration s'est réuni deux fois pour traiter des sujets suivants :

- la rédaction des rapports annuels 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990;
- l'élaboration du budget et l'organisation des activités de 1989-1990;
- la réaffectation des fonds non dépensés du programme ARC; et
- l'évaluation du programme ARC et de son avenir.

La composition du conseil d'administration, qui n'a pas changé pendant l'exercice 1989-1990, est la suivante :

CANADA

M. Douglas Harper (coprésident)
Directeur général pour les régions
des Prairies et du Nord
Environnement Canada
Parcs Canada
457, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1B5

Mme Elaine Heinicke
Directrice des grands projets
Bureau de diversification de
l'économie de l'Ouest
240, avenue Graham, bureau 712
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2L4

MANITOBA

M. James O. Beaulien (coprésident)
Sous-ministre par intérim
Affaires urbaines Manitoba
Palais législatif, bureau 311
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

M. R. L. (Nick) Carter
Président du conseil
d'administration
Corporation manitobaine de
gestion des déchets dangereux
a/s 83 Athlone Drive
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3K9

LE CONSEIL CONSULTATIF PUBLIC DU PROGRAMME ARC

Le Conseil consultatif public prévu par l'Accord ARC est composé de six citoyens ordinaires dont trois sont nommés par le Manitoba et trois par le Canada. Le rôle du Conseil était de sonder l'opinion publique concernant l'aménagement du Couloir de la rivière Rouge et de transmettre cette information aux ministres responsables de l'Accord.

Les membres du Conseil ne se sont pas réunis au cours de l'exercice 1989-1990.

Voici la liste des membres du Conseil pour l'année 1989-1990 :

CANADA

M. Jacques Rollier (coprésident)
130, rue Scott
Winnipeg (Manitoba)
R3L 0K8

Mme Jeanne Perreault
835, rue Lemay
Saint-Norbert (Manitoba)
R3V 1E4

M. Lucien Loiselle
31, Cherokee Bay
Winnipeg (Manitoba)
R2J 2C4

MANITOBA

Mme Susan Cameron (présidente)
330, rue Dumoulin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0E8

M. Val Werrier
609, rue Queenston
Winnipeg (Manitoba)
R3N 0X6

M. V. W. Delancey
110, avenue Olivier
Selkirk (Manitoba)
R1A 0C3

SECRÉTARIAT DU PROGRAMME ARC

L'Accord ARC prévoit l'établissement d'un secrétariat chargé d'apporter un soutien administratif au Conseil d'administration et au Conseil consultatif public.

Le personnel du Ministère des Affaires urbaines du Manitoba, situé au 258 avenue Portage, bureau 302, Winnipeg, a assumé les fonctions de secrétariat du programme ARC pendant l'année 1989-1990.

Le personnel du Secrétariat a contribué à coordonner les activités entourant l'inauguration officielle du Parc historique national de la Fourche et s'est occupé de l'évaluation de l'Accord sur le Couloir de la rivière Rouge.

BUREAUX RESPONSABLES DE LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS

Des 18 projets du programme ARC, 16 ont été mis en oeuvre par le Manitoba et 2 par le Canada. Le Manitoba ARC Authority, mis sur pied en 1981, s'est chargé de la mise en oeuvre des projets dont les coûts étaient partagés entre le Manitoba et le Canada ou étaient assumés totalement par le Manitoba. Parcs Canada était responsable de la mise en oeuvre du projet de l'église St. Andrew et de son presbytère et du projet du Parc historique de la Fourche, tous deux subventionnés totalement par le gouvernement canadien.

ACTIVITÉS ET DÉPENSES DE 1989-1990

Les dépenses de 1989-1990 s'élèvent à 251 468 $.

Le tableau I donne le détail des dépenses par projet, ainsi que le coût du programme jusqu'à l'expiration de l'Accord.

Le Parc historique national de La Fourche, situé au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge, au centre de Winnipeg, a été officiellement inauguré le 26 juillet 1989. Dernier des grands projets entrepris dans le cadre du programme ARC, le parc rappelle que l'endroit fut un lieu de rassemblement des autochtones dans les temps préhistoriques, le centre du commerce des fourrures au XIXe siècle et le point de départ de la colonisation de l'Ouest canadien.

Les principaux éléments du parc sont les suivants : des espaces découverts à usages multiples où se déroulent les festivités et les manifestations programmés; un centre d'information touristique; des tableaux d'histoire; un amphithéâtre où l'on présente des reconstitutions historiques; une promenade longeant la rivière; et un passage piétonnier jusqu'au parc Stephen Juba. Parcs Canada assume la gestion du Parc de la Fourche tout au long de l'année.

Tableau I

ÉTAT DES DÉPENSES DU PROGRAMME ARC

PROJETS		1978-1989		1989-1990	
		CANADA	MANITOBA	CANADA	MANITOBA
		$	$	$	$
1.	Parc riverain du centre-ville	863 743	947 104	- -	- -
2.	Quais et zone riveraine de Saint-Boniface	689 234	689 235	--	--
3.	Route touristique de la rivière Rouge	891 164	891 164	--	--
4.	Zone riveraine de Selkirk	122 145	122 145	--	--
5.	Église St. Peter	53 249	53 249	--	--
6.	Monastère des Trappistes	75 000	75 000	--	--
7.	Centre d'accueil des visiteurs de La Fourche	2 585 253	632 103	240 747	9 000
8.	Église St. Andrew et presbytère	858 900	--	--	--
9.	Parc riverain de La Fourche	--	57 900	--	--
10.	Site archéologique de Lockport	--	707 400	--	--
11.	Point Douglas	--	156 720	--	--
12.	Fort Maurepas	--	15 466	--	--
13.	Parc à thème historique de la rivière La Salle	--	593 991	--	--
14.	Nisbet Hall	--	4 596	--	--

Tableau I (suite)

PROJETS		CANADA	MANITOBA	CANADA	MANITOBA
		$	$	$	$
15.	Quai du parc Kildonan	--	48 858	--	--
16.	Complexe X-Kalay de Saint-Norbert	--	85 155	--	--
17.	Netley Creek	--	217 331	--	--
18.	Mise en oeuvre de projets	609 702	609 702	861	860
T O T AU X		6 748 390	5 907 119	241 608	9 860

TOTAL - Canada 6 989 998 $

- Manitoba 5 916 979 $

REALISATIONS DU PROGRAMME ARC SUR LE COULOIR DE LA RIVIERE ROUGE

Dans le cadre du programme ARC, on a entrepris 15 projets, deux études de faisabilité et une étude de recherche archéologique. Voici la description de ces projets mis en oeuvre par le Canada et le Manitoba dans le cadre du programme ARC :

A. PROJETS MIS EN OEUVRE PAR LE MANITOBA ARC AUTHORITY

1. Parc récréatif de Netley Creek

On a créé le Parc récréatif de Netley Creek, situé au sud du Lac Winnipeg et de Netley Marsh, dans le but de mettre en valeur le potentiel récréatif de la région ainsi que d'en faire connaître l'importance historique et écologique. Les subventions du programme ARC ont servi à effectuer des études archéologiques et une recherche historique, à fabriquer des tableaux d'histoire, à améliorer les installations récréatives et les terrains longeant les routes du parc ainsi qu'à construire une tour d'observation.

2. Fort Maurepas

On a entrepris un travail de documentation et une recherche archéologique au nord de Selkirk pour tenter de déterminer l'emplacement exact de Fort Maurepas.

3. Eglise St. Peter

Située à environ trois milles au nord de Selkirk sur la rive est de la rivière Rouge, l 'église St. Peter est la plus ancienne mission indienne dans l'Ouest canadien; on l'a désignée site historique provincial. Le but des travaux effectués à cet endroit était de préserver et diffuser l'histoire de l'église ainsi que de rendre l'endroit accessible par la rivière. Les subventions ont servi à fabriquer un tableau d'histoire, à construire un quai et un escalier sur la rive ainsi qu'à aménager le terrain et à rénover l'église.

4. Zone riveraine de Selkirk

Ce projet a été réalisé dans la ville de Selkirk, située sur la rive ouest de la rivière Rouge. Les travaux du programme ARC ont mis l'accent sur la conservation et le restauration des deux navires du Musée maritime de Selkirk, le S.S. Kenora et le C.C.V. Bradbury, qu'il était dangereux d'utiliser pour les excursions touristiques à cause de leur détérioration. On a également aménagé une promenade dans un parc linéaire et des panneaux d'histoire.

5. Parc historique de Lockport

Sur un terrain de 8,5 acres situé sur la rive est de la rivière Rouge, le programme ARC a subventionné l'aménagement du Parc historique de

Lockport dans le but de préserver et de faire connaître les importantes ressources archéologiques de la région de Lockport. Les subventions ont servi à acheter le terrain où se trouvent les ressources archéologiques, à effectuer la recherche archéologique et à la diffuser, à construire un centre touristique permanent, à concevoir un programme d'information et enfin, à aménager un emplacement pour les pique-niques familiaux. Le centre touristique diffuse l'histoire de la région de Lockport des temps préhistoriques à aujourd'hui.

6. Route touristique de la rivière Rouge

On a construit une route touristique de 6 milles située au nord de Winnipeg et longeant la rive ouest de la rivière Rouge, de l'autoroute #9 jusqu'à Lockport. On a planté un grand nombre d'arbres, on a aménagé le terrain, on a construit des pistes cyclables et on a créé 6 emplacements centraux où l'on peut pique-niquer et pêcher et où l'on trouve des panneaux d'histoire et du stationnement. La maison Kennedy, une maison du XIXe siècle qu'on a rénovée, remeublée et convertie en Salon de thé, est située dans l'un de ces emplacements. Dans le cadre de ce projet, on a également effectué une étude sur la consolidation des berges de la rivière.

7. Point Douglas - La Maison Ross

Le programme ARC a choisi Point Douglas, l'une des premières villes voisines de Winnipeg, pour mettre en oeuvre le projet de restauration et de déménagement de la maison Ross : on l'a transportée de l'avenue Higgins à l'ancien emplacement de Vulcan Iron Works sur l'avenue Sutherland. On a également construit des tableaux sur l'histoire de la ville et on a élaboré un guide historique de Point Douglas.

8. Parc riverain du centre-ville - Parc Stephen Juba

Les limites du Parc sont la rivière Rouge à l'est, la «Voie de transfert» de CNR à l'ouest, le pont Provencher au sud et le quai Alexander au nord. On a construit un emplacement paysager contigu au pont Provencher, une promenade et une piste cyclable sur le dessus de la digue reliant Provencher à l'avenue Lombard, un emplacement paysager important entre l'avenue Lombard et le quai Alexander, des promenades asphaltées, des embranchements pour se rendre aux avenues Bannatyne et James, une plate-forme d'observation autour de l'aire d'alimentation de City Hydro; on a installé des bancs, un éclairage ornemental, un nouveau quai flottant; on a mis en valeur le quai Alexander et on a nettoyé les rives de la rivière.

9. Parc Fort Garry Gate - Centre-ville de Winnipeg

Le parc donne sur les rues Main et Fort, juste au sud de l'avenue Broadway. Le projet a permis de reconstruire une section du mur nord du fort et de réparer la porte; on a exécuté une peinture murale de la Maison du gouverneur; on a installé de l'éclairage, des bancs, des panneaux d'histoire et un canon; on a fait de l'aménagement paysager et

on a construit des promenades. Le Parc Fort Garry Gate fait partie du Parc riverain de la Fourche.

10. Quais et parc riverain de Saint-Boniface - Promenade Taché

En gros, ce projet se situe le long de l'avenue Taché, entre le pont Provencher et l'Hôpital Général de Saint-Boniface. On a construit un quai important dans l'axe de la Basilique de Saint-Boniface; on a fait des aménagements paysagers; on a installé des quais flottants, un escalier principal et des rampes menant au haut de la berge et comportant un éclairage décoratif, un trottoir de pierres sur le côté ouest de l'avenue Taché, de l'éclairage sur les deux côtés de l'avenue Taché et sur le pont Provencher, des rampes, des bancs, des panneaux d'histoire, un quai flottant et une promenade menant au haut de la berge devant la reproduction du Fur Trade Fort dans le Parc Whittier.

11. Bateau autobus

Le programme ARC a étudié la possibilité d'exploiter un bateau autobus sur la rivière Rouge, dans le centre-ville de Winnipeg. L'étude a révélé qu'il était impossible de faire circuler un bateau autobus qui augmenterait l'utilisation et l'accessibilité de la rivière Rouge.

12. Complexe X-Kalay de Saint-Norbert

Le complexe est situé dans Saint-Norbert, en face de l'autoroute Pembina, au sud du Centre communautaire de Saint-Norbert. Le projet a permis le déménagement de la maison de rondins Lorette et de la maison Boucher sur des dalles de construction sur pilotis, la construction d'un portail et d'une clôture décoratifs, la construction de fondations pour un monument et pour le futur édifice Ox Cart, l'installation d'un quai flottant sur la rivière Rouge et de panneaux d'histoire.

13. Parc historique de Saint-Norbert - Parc à thème historique de la rivière La Salle

Le Parc historique de Saint-Norbert est situé à l'emplacement pittoresque et historique où se rencontrent les rivières La Salle et Rouge. Les activités du programme ARC dans le cadre de ce projet ont été les suivantes : l'achat du terrain; la restauration de deux maisons du 19e siècle, l'une appartenant à Joseph Turenne, l'autre à Benjamin Bohemier, qui ont tous deux fait partie des premiers colons canadiens français de Saint-Norbert; l'aménagement paysager et l'installation d'un tableau d'histoire.

14. Monastère des Trappistes

Le Monastère des Trappistes est situé sur les rives de la rivière La Salle, au sud de l'autoroute Pembina. Le programme ARC a subventionné une étude architecturale et technique afin d'établir les coûts de rénovation de l'ancien Monastère des Trappistes qu'on pourrait utiliser à d'autres fins. Cependant, en octobre 1983, un incendie a détruit une

grande partie du Monastère. Suite à cet incident, les subventions du programme ARC ont servi à protéger et préserver les ruines, à aménager le terrain et à préparer le programme d'information.

15. Nisbet Hall - Eglise presbytérienne Kildonan

Nisbet Hall est la plus ancienne école en pierres au Manitoba : on l'associe au révérend John Black et au révérend James Nisbet qui ont été des pionniers dans l'histoire ecclésiastique et scolaire de la province.

Le but du programme ARC était de souligner l'importance historique de l'église presbytérienne Kildonan et de Nisbet Hall dans le Couloir de la rivière Rouge. Les subventions du programme ARC ont permis d'effectuer une étude de faisabilité sur des options concernant la préservation et l'utilisation de Nisbet Hall. Selon les consultants qui ont effectué l'étude, le projet ne serait pas viable.

16. Quais du Parc Kildonan et du Parc St. John

Le but de ce projet du programme ARC est d'augmenter les possibilités d'accès à la rivière Rouge et de permettre aux gens qui circulent sur la rivière d'accéder plus facilement aux parcs publics.

Initialement, le programme ARC prévoyait de subventionner la construction de quais flottants dans le Parc St. John et dans le Parc Kildonan. Cependant, il n'y a eu des fonds que pour terminer le quai de Kildonan qui est situé sur la rive ouest de la rivière Rouge dans le Parc Kildonan, près de Rainbow Stage.

B. PROJETS MIS EN OEUVRE PAR PARCS CANADA

17. Eglise et presbytère St. Andrew

Le but de ce projet est de protéger l'église St. Andrew et son presbytère et d'en présenter l'histoire. Les activités du projet ont été la restauration du presbytère, la fabrication de tableaux d'histoire, le développement et l'aménagement du terrain, la construction d'un quai et la consolidation de la charpente de l'église. Les panneaux d'histoire traitent de l'influence de l'église anglicane sur la colonisation de la rivière Rouge.

18. Parc historique de la Fourche

Le programme ARC a permis d'acheter un terrain de 5,5 hectares au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, dont on a fait un parc historique.

Le parc commémore le lieu de rencontre préhistorique des autochtones, le centre du commerce des fourrures au XIXe siècle et le point de départ de la colonisation de l'Ouest canadien.

Les principaux éléments du parc sont les suivants : des espaces découverts à usages multiples où se déroulent les festivités et les manifestations programmés; un centre d'information touristique; des tableaux d'histoire; un amphithéâtre où l'on présente des reconstitutions historiques; une promenade longeant la rivière; et une liaison piétonnière avec le parc Stephen Juba. Parcs Canada assume la gestion du Parc de la Fourche tout au long de l'année.

PLAN CADRE D'AMENAGEMENT

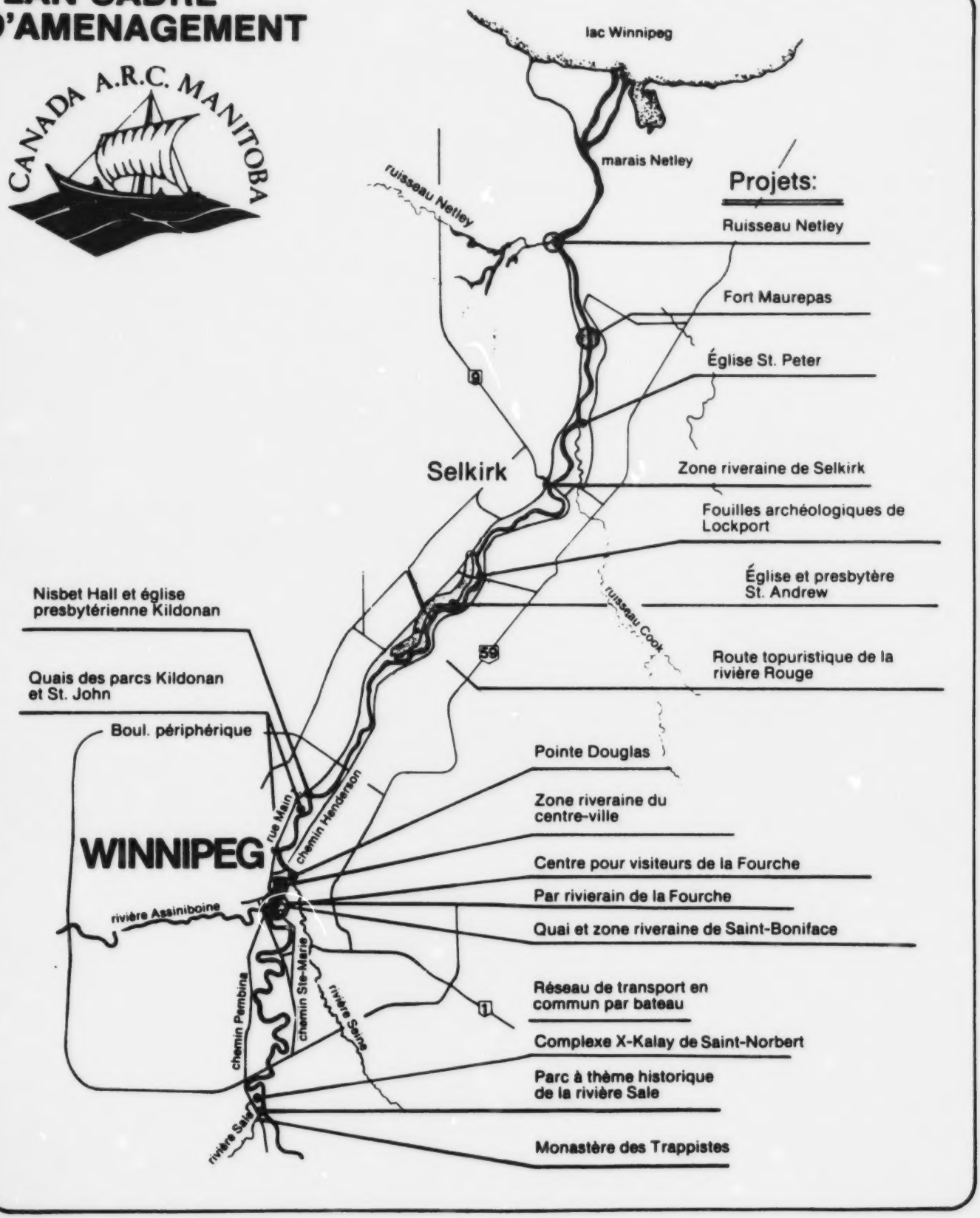

ÉVALUATION DE L'ACCORD AU SUJET DE LA RECREATION ET DE LA CONSERVATION DANS LE COULOIR DE LA RIVIERE ROUGE

Dans le but d'évaluer l'efficacité de l'Accord sur le Couloir de la rivière Rouge, on a conçu un questionnaire composé de 20 questions à développement (Voir l'annexe A). On a envoyé 50 copies du questionnaire aux anciens membres du Conseil d'administration du programme ARC et du Conseil consultatif public, aux anciens employés et membres du conseil du Manitoba ARC Authority, aux experts-conseils et aux organismes qui ont participé à la conception et à la mise en oeuvre des projets du programme ARC et aux cadres des divers organismes qui gèrent actuellement les différents projets du programme ARC (Voir l'annexe B). Trente pour cent des personnes ont répondu au questionnaire.

Voici le résumé des réponses reçues :

* De façon générale, les participants pensent que les objectifs du programme ARC dans le Couloir de la rivière Rouge avaient été atteints.

* La plupart des participants trouvent que les ressources naturelles, historiques et touristiques du Couloir de la rivière Rouge ont été correctement cernées. Deux participants pensent que le système de recensement et de classification des ressources du Couloir est resté embryonnaire à cause d'un manque de fonds. Un participant a suggéré d'adopter pour le programme ARC un système de classification semblable à celui de Paterson/Colby pour le Heritage Landscapes de la Colombie-Britannique.

* La plupart des participants considèrent que les ressources naturelles, historiques et touristiques du Couloir de la rivière Rouge recensées dans le Plan d'aménagement ont été préservées grâce au programme ARC. Trois participants ont souligné la nécessité d'élaborer des programmes de protection de l'environnement de la rivière et de préservation des berges qui se trouvent dans des propriétés privées. Un participant a exprimé son inquiétude au sujet de l'érosion continuelle du site de Lockport.

* La plupart des participants ont trouvé qu'on avait fait connaître les ressources naturelles, historiques et touristiques du Couloir de la rivière Rouge d'une manière «sensible et intelligente». Un participant a dit que «les touristes sont beaucoup mieux informés de l'histoire du Couloir qu'ils ne l'étaient avant le programme ARC». Un autre participant a exprimé le souhait que l'on crée à la Fourche un centre de coordination qui regrouperait tous les thèmes du Couloir de la rivière Rouge et qui diffuserait de l'information sur des éléments du Couloir qui ne sont pas touchés par le programme ARC. Une personne a critiqué la rénovation de la maison Scott, située sur la Route touristique de la rivière. La charpente n'est que partiellement protégée et il n'y a aucun panneau explicatif sur son histoire.

* Un grand nombre de participants pensent que le programme ARC a contribué à mettre en valeur les ressources naturelles, historiques et touristiques du Couloir de la rivière Rouge. La plupart croient que le programme a joué un rôle important pour publiciser les ressources de la rivière Rouge et pour sensibiliser les gens à la nécessité de les conserver et de les mettre en valeur pour les générations futures. Un participant a dit que le programme ARC «avait été un catalyseur du changement dans la façon dont Winnipeg voit ses rivières».

* Tous les participants s'accordent sur le fait que la plus grande réalisation du programme ARC a été de sensibiliser le public au patrimoine naturel, historique et panoramique du Couloir de la rivière Rouge. Trois participants ont dit qu'ils avaient remarqué une augmentation du nombre de touristes visitant les différents aménagements du programme ARC.

* Tous les participants ont affirmé qu'il existe de nouvelles ressources touristiques et récréatives le long du Couloir de la rivière Rouge grâce au programme ARC. Un participant a souligné la nécessité d'aménager d'autres ressources touristiques et récréatives; un autre croit que la province devait mieux promouvoir les ressources existantes.

* De façon générale, les participants ont souligné l'efficacité du programme ARC : on a réalisé plusieurs projets de g.ande qualité, très visibles, avec peu de subventions gouvernementales.

* La plupart des participants pensent que le programme ARC a favorisé la participation du Canada et du Manitoba à la mise en valeur des ressources du Couloir de la rivière Rouge. Deux participants ont dit qu'il faut une plus grande participation du Canada, étant donné que le Couloir de la rivière Rouge est considéré comme le berceau de l'Ouest canadien. On a réussi à faire participer les municipalités chevauchant le Couloir de la rivière Rouge même si on n'en avait pas le mandat dans le cadre du programme ARC. Un participant a recommandé que les municipalités soient officiellement représentées au Conseil d'administration des programmes ARC semblables à l'avenir.

* La plupart des participants pensent que le point faible du programme ARC était le manque de politiques globales de protection pour le Couloir de la rivière Rouge. Certaines politiques étaient intégrées au plan d'aménagement de Selkirk et du district, mais le programme ARC n'a eu aucune influence sur les politiques de protection dans la ville de Winnipeg.

* La plupart des participants jugent que le Conseil d'administration, le Conseil consultatif public et le Secrétariat ont efficacement rempli leurs mandats tels que décrits dans l'Accord. Un participant a souligné que le Conseil consultatif public a contribué à « écarter des problèmes potentiels». « Il a vu à ce que ces projets, puisque qu'ils servaient l'intérêt public, soient généralement bien acceptés». Un participant estime que le Conseil consultatif public représentait des opinions individuelles plutôt que celles de l'ensemble de la population. Un

autre croit que le Conseil consultatif public a joué le rôle de pierre de touche mais qu'il aurait pu intervenir plus activement dans la formulation des projets de longue terme.

* Tous les participants sauf un pensent que le Manitoba ARC Authority a accompli un travail exceptionnel dans la mise en oeuvre des projets du programme ARC à un coût relativement bas et avec un minimum de paperasserie. Le participant dissident croit qu'on a mal étudié et mal réalisé certains projets.

* Tous les participants ont trouvé que le partage des coûts de l'Accord était pertinent. Une personne croit que le Canada aurait dû contribuer davantage comme il l'avait fait dans le passé pour des projets semblables en Ontario et au Québec.

* Dans l'ensemble, tous les participants approuvent la façon dont on a dépensé les fonds du programme ARC.

* Tous les participants sauf un s'entendent sur la nécessité de poursuivre le travail entamé par le programme ARC. Deux participants ont souligné la nécessité d'élargir la portée des travaux aux rivières Assiniboine et Seine. Un autre pense qu'il est nécessaire de développer une coopération intergouvernementale continue dans les domaines de la mise en marché, de la protection du patrimoine, de la recherche et de la programmation.

* S'il devait y avoir une deuxième étape à l'Accord, les participants recommandent qu'on tienne compte de l'inflation et qu'on désigne de prime abord les organismes responsables de la gestion et de la promotion de chaque projet. Deux participants ont souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur la protection et la diffusion du patrimoine plutôt que sur la mise en oeuvre de projets d'immobilisation.

* La plupart des participants sont favorables à la création d'une société riveraine chargée de mettre en valeur les couloirs de la rivière de la région de Winnipeg, en autant que les personnes touchées par les décisions de cette société participent aux prises de décision et que la structure ne devienne pas trop lourde sur le plan politique.

* En conclusion, voici les points forts et les points faibles de l'Accord tels que perçus par les participants :

Points forts

- Il a été un catalyseur dans la création de nouvelles ressources récréatives intégrant des données historiques le long de la rivière Rouge - «sans le programme ARC, le Manitoba n'aurait aucun parc historique».

- On a pris le soin et le temps voulus pour préparer des projets et consulter la population.

- On a réalisé et publicisé les projets de manière exemplaire.

- On a démontré ce qu'on peut et ce qu'on devrait faire pour protéger et mettre en valeur les cours d'eau du Manitoba.

Points faibles

- Il avait une envergure et un financement limités.

- Il faut voir à la poursuite des travaux, à l'entretien et à la promotion des lieux aménagés.

- La durée en était trop brève. Il faut un organisme responsable à long terme pour gérer le travail entrepris dans le cadre du programme ARC et mettre en valeur les ressources historiques, culturelles et récréatives de la région.

ANNEXE A

QUESTIONNAIRE ARC

En participant aux questions suivantes, vous êtes prié de préciser comment et pourquoi le programme ARC a réalisé ou n'a pas réalisé efficacement ses objectifs.

1. Est-ce que le programme ARC a recensé le patrimoine naturel, historique et panoramique du Couloir de la rivière Rouge?

Remarques :_____

_____

_____

2. Est-ce que le programme ARC a réussi à protéger le patrimoine naturel, historique et panoramique du Couloir de la rivière Rouge?

Remarques :_____

_____

_____

3. Est-ce que le programme ARC a correctement interprété le patrimoine naturel, historique et panoramique du Couloir de la rivière Rouge?

Remarques :_____

_____

_____

4. Est-ce que le programme ARC a contribué à mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et panoramique du Couloir de la rivière Rouge?

Remarques :_____

_____

5. Est-ce que les projets du programme ARC ont contribué à faire connaître davantage au public le patrimoine naturel, historique et panoramique du Couloir de la rivière Rouge?

Remarques :_____

_____

_____

6. Est-ce que les projets du programme ARC ont créé de nouvelles ressources récréatives et touristiques le long du Couloir de la rivière Rouge?

Remarques :_____

_____

_____

7. Quelles leçons le Canada et le Manitoba peuvent-ils tirer du programme ARC au sujet de l'aménagement et de la mise en valeur des zones riveraines?

Remarques :_____

_____

_____

8. Est-ce que le programme ARC a été efficace pour coordonner les efforts et les activités du Canada et du Manitoba dans l'aménagement et la mise en valeur des zones riveraines?

Remarques :_____

_____

_____

9. Est-ce que le programme ARC a contribué à mettre sur pied des politiques de conservation pour le Couloir de la rivière Rouge?

Remarques :_____

10. Est-ce que le Conseil d'administration a sû gérer efficacement les activités et les projets du programme ARC?

Remarques :_____

_____

_____

11. Est-ce que le Conseil consultatif public a été utile pour sonder l'opinion publique au sujet de l'aménagement du Couloir de la rivière Rouge et pour transmettre cette information aux ministres?

Remarques :_____

_____

_____

12. Est-ce que le Secrétariat du programme ARC a apporté un soutien administratif efficace au Conseil d'administration et au Conseil consultatif public?

Remarques :_____

_____

_____

13. Est-ce que la création d'un organisme responsable de la mise en oeuvre des projets du programme ARC a été un moyen efficace pour réaliser les objectifs du programme?

Remarques :_____

_____

_____

14. Est-ce que le partage des coûts de l'Accord était pertinent?

Remarques :_____

15. Est-ce que les fonds du programme ARC ont été bien utilisés?

Remarques :_____

_____

_____

16. S'il devait y avoir une deuxième étape à l'Accord, quels changements feriez-vous à son contenu et à ses mécanismes de gestion, de planification et d'exécution?

Remarques :_____

_____

_____

17. Est-ce qu'on devrait poursuivre le travail entrepris par le programme ARC? Si oui, comment?

Remarques :_____

_____

_____

18. Le gouvernement provincial a proposé la création d'une société riveraine qui mettrait en valeur les couloirs de la rivière de la région de Winnipeg à titre de patrimoine naturel. Les membres de la société seraient les suivants : le gouvernement du Manitoba, la ville de Winnipeg, les municipalités rurales de la région de Winnipeg et le gouvernement du Canada. Est-ce que cette association serait convenable pour poursuivre le travail entrepris dans le cadre du programme ARC?

Remarques :_____

_____

_____

19. Quelles ont été les points forts et les points faibles de l'Accord et de son application?

Remarques :_____

_____

_____

20. Autres observations :

_____

_____

_____

Annexe B

PERSONNES A QUI L'ON A ENVOYÉ LE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU PROGRAMME ARC

Anciens membres du Conseil d'administration du programme ARC

M. Peter Diamant
Mme Jean Edmonds
M. Tom Heggie
M. J. C. Mackay
M. J. D. McNairnay
M. David Sanders

Anciens membres du Conseil consultatif public du programme ARC

M. Vaughan L. Baird, Q.C.
M. John Delancey
M. Tom R. Denton
M. Ted Francis
M. R. Painchaud

Anciens membres du Conseil de ARC Authority

M. A. D. Bourgeois
M. J. W. E. Braco
M. Joy Cohnstaedt
M. Gerry Forrest
M. Boris Hryhorzchuk

Anciens membres du personnel de ARC Authority

Mme Darlene Dagdick
M. Ozzy Dalzell
Dr Ian Dickson [1]

M. Dave Lane
M. Doug Mitchell

Employés des gouvernements fédéral, provincial et municipal et Experts-conseils

Fédéral

M. John Arabsky - Environnement Canada - Parcs
M. Jerry Buehler - Pêcheries et Océans Canada - Direction générales des ports pour petits bateaux

Provincial

M. Doug Drysdale - Ressources naturelles Manitoba
Mme Donna Dul - Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
M. Neil Einarson - Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
M. Ron Gordon - Voirie et Transport Manitoba
M. Worth Hayden - Ressources naturelles Manitoba
M. John Owen - Services gouvernementaux Manitoba
M. L. F. Pettipas - Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
M. Jim Potton - Ressources naturelles Manitoba
M. Walter Redlick - Ressources naturelles Manitoba

M. Cecil Symchyshyn - Industrie, Commerce et Tourisme Manitoba
M. Fred Young - Voirie et Transport Manitoba

Municipal

M. Norm Bingham - Ville de Winnipeg - Ancien officier du port
M. Len Vopnfjord - Ville de Winnipeg - Planification environnementale
M. Bruce Richards - Ville de Winnipeg - Parcs et Loisirs
M. Jim Swail - Ville de Winnipeg - Parcs et Loisirs

Experts-conseils

Rév. R. Brownlie - Église et presbytère St. Andrew
M. Larry Buhr - M. M. Dillon
Mme Thora Cartlidge - Sundog Heritage Planning
Mme Heather Cram - Hilderman, Witty, Crosby, Hanna & Ass.
M. Ron Fromson - UMA Engineering
Dr Jean Friesen - Consultant
M. Gary Hilderman - Hilderman, Witty, Crosby, Hanna & Ass.
Mme Linda Lazarowich - Maison Kennedy
M. Tom Matheson - Selkirk Development Corporation
M. Ross McGowan - Ancien expert-conseil - Lombard North
M. Dudley Thompson - Prairie Partnership Architects
M. David Wagner - David Wagner Ass.

1. Comme le Dr Dickson était secrétaire du Conseil d'administration du programme ARC et directeur général du Manitoba ARC Authority, on l'a interrogé avant de distribuer les questionnaires.